



Comité  
de parents

Procès-verbal  
en bref



## Extrait du Saint-Paul-LIEN volume 3-6

... en date du 21 mars 2007

### 1. Suivi des sous-comités

Conférences : il y a 42 inscriptions à ce jour pour la conférence sur la toxicomanie. Il y aura des affiches au kiosque du Comité de parents ainsi que sur des babillards du Collège. Les élèves peuvent y assister. Des invitations remises aux élèves ont été retrouvées dans les poubelles.

Vêtements usagés : les recommandations vestimentaires du Comité de parents devant être intégrées au Guide des parents étaient incomplètes. Une nouvelle proposition sera élaborée. La prochaine vente de vêtements aura lieu le 27 avril 2007 dans le hall d'entrée du gymnase.

Communications : les PV en bref adoptés sont en ligne. Les ordres du jour du comité de parents apparaîtront sur le site du Collège bientôt. Certains problèmes informatiques ont empêché quelques enseignants de recevoir ou de répondre à des courriels que des parents leur ont adressés. La situation est maintenant revenue à la normale. Le Saint-Paul-LIEN aura une nouvelle présentation sous peu.

Environnement-Santé : la deuxième réunion du comité environnement santé du Collège se tiendra le 28 février. Le projet d'aménagement de la cour intérieure est présenté.

Matériel usagé : la prochaine rencontre des membres du sous-comité aura lieu le 4 avril à 18h00 à la bibliothèque du Collège.

### 2. Parole à la Direction

- Des élèves du 2<sup>e</sup> cycle présentent la pièce Don Quichotte le 29 mars à 19h30 au Pavillon des arts de la scène. Des billets sont disponibles pour les parents du Comité, au coût de 5\$ chacun.
- 35 élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire (PÉI), présenteront leur projet personnel le 9 mai 2007. Il s'agit du plus important groupe de l'histoire du PÉI au Collège St-Paul. Des membres du Comité de parents sont sollicités pour agir à titre de juges lors de ces présentations qui s'échelonneront toute la journée du 9 mai. Les personnes intéressées doivent signifier leur intérêt en envoyant un courriel à M. Langevin.
- À la soirée culturelle du 27 avril prochain, un souper spaghetti organisé par les membres de la Fondation St-Paul sera offert aux parents.

### 3. Parole au représentant des enseignants

- Voyage en Italie : tout s'est très bien déroulé.
- Semaine de la vie : les activités organisées par le groupe 4D se tiendront la semaine prochaine.
- Sports : l'équipe féminine de basketball juvénile s'est illustrée.

### 4. Parole au trésorier

Au mois de mai de chaque année, le Comité de parents versera une partie de ses excédents à la Fondation St-Paul. Une partie des surplus actuels, soit 5 000\$, lui sera immédiatement versée avec la recommandation d'affecter cette somme à l'aménagement de la cour intérieure du Collège.

### 5. Parole au représentant à la Fondation Saint-Paul

- La soirée Vins et Fromages a accueilli 75 personnes.
- Le prix d'entrée à la soirée spaghetti du 27 avril prochain sera de 8\$ pour les adultes et 5\$ pour les élèves.

### 6. Varia

- Le Comité de parents déplore que de nouveaux manuels scolaires de la réforme ne seront pas utilisés d'ici la fin de la présente année scolaire. Les membres du Comité sont invités à dresser la liste des manuels et cahiers d'exercice non encore utilisés pour la prochaine réunion.
- La rencontre de parents du 13 mars (élèves de 1er cycle) a été très animée, beaucoup de questions, redondance de certains concepts pour plusieurs parents, beaucoup d'inquiétude et de préoccupations exprimées par d'autres.
- Absence de papier à main et des verrous sont manquants dans certaines toilettes des filles. Il s'agit là d'une problématique particulière pour l'ensemble des toilettes. En effet, il est difficile d'y exercer le degré de surveillance qui aurait pour effet de dissuader les comportements délinquants des élèves.
- La grille-matière gagnerait à être mieux expliquée aux parents. Des modifications apportées à la dernière grille-matière feront en sorte que des élèves ne pourront pas s'inscrire à certains cours au moment où ils avaient initialement prévu le faire.
- Le président clarifie le rôle du Comité de parents à l'égard de demandes, plaintes ou doléances que lui acheminent des parents d'élèves, à l'occasion. Il précise que le devoir du Comité de parents est de s'assurer que toute demande, doléance ou plainte qui lui est soumise soit transmise à la direction et qu'une réponse soit donnée au demandeur.



comitedeparents@college-st-paul.qc.ca

450-652-2941 poste 4001

